



Communauté de Communes Roumois Seine

Synthèse Plan Climat Air Energie Territorial :
Horizon 2024-2030

LE MOT DES ELUS

L'été que nous venons de vivre nous met face à la réalité du changement climatique. Épisodes de fortes chaleurs, sécheresses, inondations, incendies ou encore dégradations de la qualité de l'air se multiplient et s'intensifient, avec des conséquences concrètes pour notre environnement, notre économie et, plus largement, pour la qualité de vie de chacun. Il est de ce fait nécessaire d'agir aujourd'hui pour construire durablement notre territoire de demain.

Consciente de son rôle et de ses responsabilités, la Communauté de Communes Roumois Seine a souhaité s'engager pleinement dans cette transition en élaborant son premier Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Véritable feuille de route pour les années à venir, le PCAET fixe un cap à l'horizon 2030 et 2050 et propose une stratégie adaptée aux spécificités et aux enjeux de notre territoire. Il s'appuie sur un diagnostic approfondi, définit des objectifs ambitieux et se traduit par un programme d'actions concret dans des domaines aussi essentiels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la maîtrise des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air ou encore l'adaptation au changement climatique.

À travers ce PCAET, Roumois Seine souhaite ainsi donner à chacun les moyens de contribuer à une dynamique collective, réaliste et durable. C'est ensemble, en valorisant les initiatives locales et en faisant de la transition écologique une opportunité pour notre territoire, que nous pourrons construire un Roumois Seine plus résilient, plus sobre et plus agréable à vivre.



Sylvain Bonenfant, président de la Communauté de Communes Roumois Seine.

Signature
président

Sommaire

1

Présentation
du territoire

Page 4

2

Qu'est-ce qu'un
PCAET ?

Page 5

3

Le Diagnostic

Page 6

4

La Stratégie

Page 14

5

Le Plan d'actions

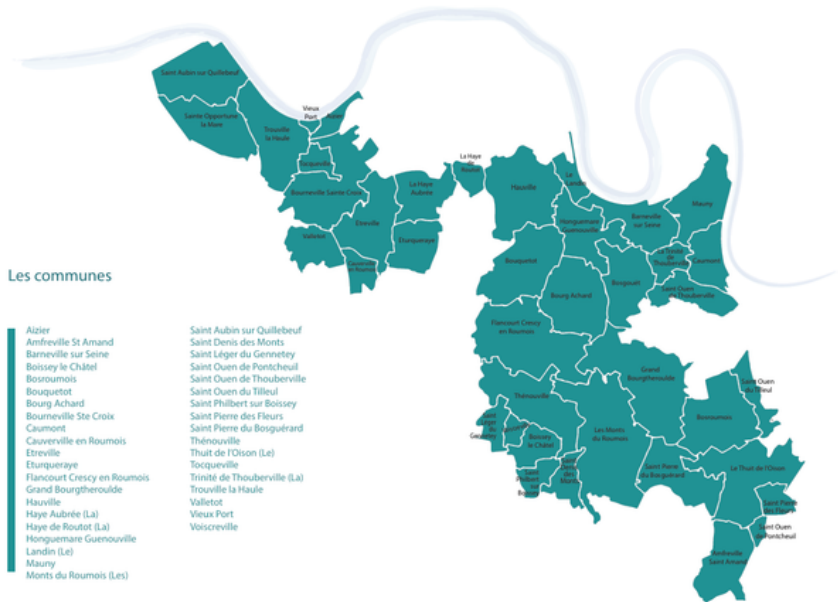
Page 19

6

Conclusion

Page 27

Présentation du territoire



La Communauté de Communes Roumois Seine, créée en 2017, rassemble quarante communes et près de **41 800 habitants**, au cœur d'un territoire situé entre Rouen, Le Havre et l'axe Seine.

Face aux défis du **changement climatique** et de la **transition énergétique**, le territoire doit s'adapter aux évolutions en cours : hausse des températures, modification des régimes de précipitations, risques naturels, préservation des ressources et réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de Communes a élaboré son **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**. Véritable feuille de route pour les six prochaines années, il définit une stratégie et un programme d'actions visant à accompagner la transition écologique et énergétique du territoire. Ce document en présente les principales étapes et les orientations essentielles.

40
Communes



41 773
Habitants



338,8 km² de
superficie



19 858 actifs



LE PCAET C'EST QUOI ?

Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) est un **outil stratégique et opérationnel** qui permet de coordonner les actions locales en faveur de la transition écologique. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, améliorer la qualité de l'air, maîtriser les consommations d'énergie et renforcer l'adaptation du territoire au changement climatique. Il constitue la feuille de route de la Communauté de Communes Roumois Seine pour **planifier et mettre en œuvre sa transition écologique et énergétique**.



Obligatoire pour les EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants, le PCAET s'inscrit dans le cadre de la **loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte** de 2015, complétée par le décret du 28 juin 2016 et l'arrêté du 4 août 2016.

De multiples bénéfices :



LE DIAGNOSTIC



Le diagnostic constitue la première étape du Plan Climat-Air-Énergie Territorial. Il dresse un **état des lieux du territoire** afin d'évaluer sa situation énergétique et climatique, d'anticiper son évolution à l'horizon de dix ans en l'absence d'actions et d'identifier les principaux enjeux.

Il constitue le socle sur lequel s'appuient la stratégie et le programme d'actions du PCAET, élaborés en concertation avec les élus, les agents et les acteurs du territoire.

Les principaux axes du diagnostic :

Consommations
énergétiques

Potentiel en énergies
renouvelables

Réseaux de
distribution et de
transport
d'électricité, de gaz,
de chaleur

Analyse de la
vulnérabilité du
territoire aux effets
du changement
climatique

Emissions de gaz à
effet de serre

Emissions de
polluants
atmosphériques

Séquestration nette
de dioxyde de
carbone

Vulnérabilité du territoire au changement climatique

Quels sont les principaux risques et enjeux du territoire ?



- Hausse des températures
- Sol de plus en plus sec en toute saison
- Mouvement de terrain et retrait / gonflement des argiles
- Risques d'inondation liés aux débordements de la Seine et de l'Oison

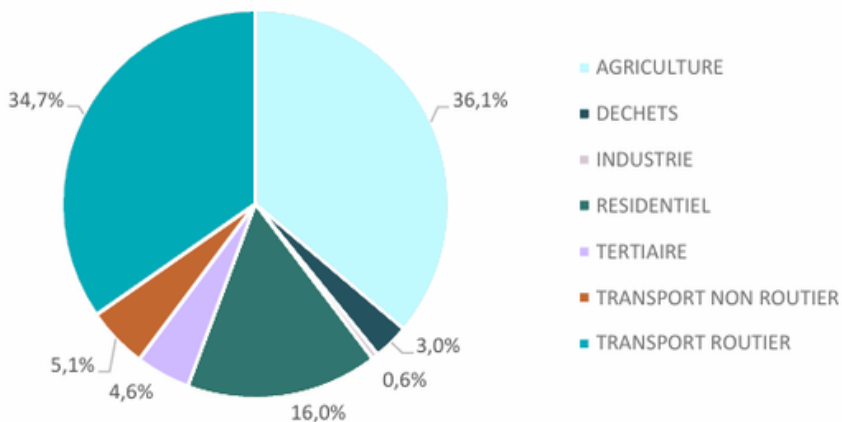
- Préserver la ressource en eau
- Préserver les espaces naturels et la biodiversité
- Réduire la vulnérabilité des activités et des populations face aux risques
- S'adapter face au changement climatique



Emissions de gaz à effet de serre

Part des émissions de GES (ktCO₂eq.) par secteur d'activité en 2019

(Source : données ORECAN – version inventaire 3.2.8)



En 2019, le territoire de Roumois Seine a émis **226,2 ktCO₂e/an** de gaz à effet de serre soit **109 806 allers-retours Paris New York en avion**. La réduction de ces émissions constitue un enjeu majeur pour limiter le changement climatique et accompagner la transition énergétique du territoire.

Comparaisons avec d'autres EPCI :

- Intercom Normandie Sud Eure : **290 ktCO₂e/an** en 2019 pour 37 606 hab.
- Intercom de la Vire au Noireau : **494 ktCO₂e/an** en 2019 pour 46 158 hab.
- CC Pont-Audemer : **252 ktCO₂e/an** en 2019 pour 33 480 hab.

Agriculture



36.1% des émissions du territoire sont causées par la fertilisation minérale, la fermentation entérique et les émissions des engins agricoles.

Transport routier



35.7% des émissions sont causées par la combustion de carburant.

Secteur résidentiel



16 % des émissions sont liées aux consommations énergétiques des bâtiments du secteur résidentiel.

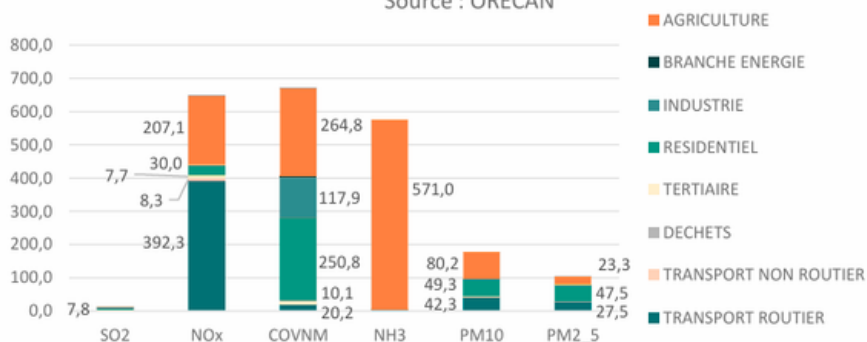
Emissions de polluants atmosphériques

Les polluants atmosphériques désignent des substances présentes dans l'air pouvant avoir des **impacts sur la santé humaine, l'environnement et le climat**. Sur le territoire de la Communauté de Communes Roumois Seine, les émissions de polluants ont fortement diminué depuis 2005, mais cette baisse tend aujourd'hui à ralentir.

L'agriculture constitue le principal secteur émetteur, notamment pour l'ammoniac (NH_3), les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM) et les oxydes d'azote (NO_x). Elle est suivie par le **transport routier**, principalement à l'origine des émissions d'oxydes d'azote et de particules fines, puis par le **secteur résidentiel**.

Estimation et répartition des émissions de polluants atmosphériques par secteur d'activité en 2019 sur Roumois Seine ;

Source : ORECAN



Attention les polluants ne sont pas comparables entre eux....

Impacts sur la santé :

- Irritations et diminution des capacités respiratoires
- Cancérogènes pour l'Homme
- Irritation des muqueuses de la peau
- Intoxications provoquant maux de tête et vertiges
- Associé à une augmentation de la mortalité au moment des épisodes de pollution

Impacts sur l'environnement :

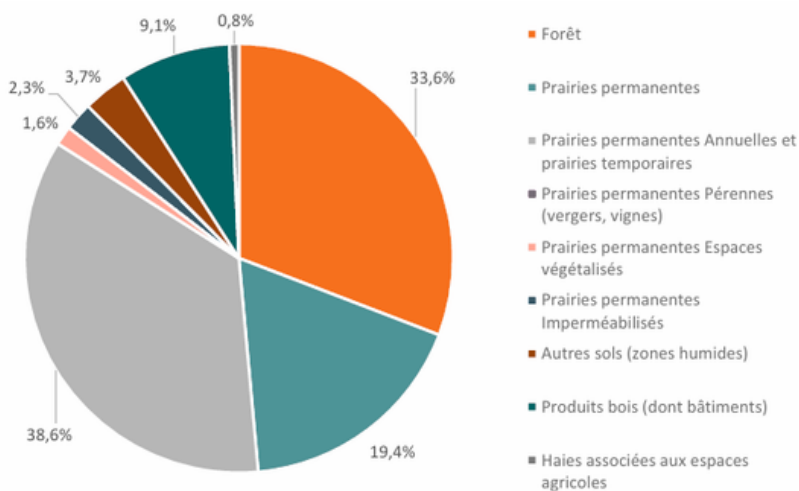
- Contribuent aux pluies acides qui affectent végétaux et sols
- Perturbent la photo-synthèse et conduisent à une baisse des rendements des cultures
- Nécroses sur les feuilles et les aiguilles d'arbres
- Contamination des sols et aliments

Estimation de la séquestration de dioxyde de carbone

La séquestration carbone désigne la **capacité des écosystèmes (sols, forêts et produits bois) à capter et stocker du CO₂**. Ces réservoirs naturels jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat.

Sur le territoire de Roumois Seine, les **espaces agricoles et forestiers** constituent d'importants puits de carbone. Toutefois, l'artificialisation progressive des sols réduit leur capacité de stockage et représente un enjeu majeur pour la préservation de ces ressources.

Stocks de carbone (tC)



Un flux de carbone de **38.2 kteq CO₂/an** et un stock total de 3.83 MtC à préserver !

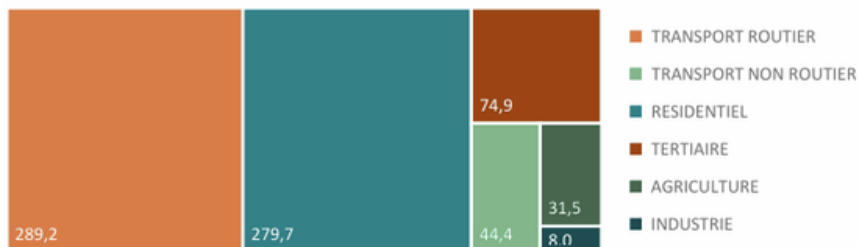
Les capacités de stockage de carbone du territoire sont aujourd'hui **6x moins importantes** que les émissions constatées.



Consommations énergétiques

Consommations énergétiques finales du territoire par secteurs d'activité en 2019 (en GWh)

Source : ORECAN



En 2019, la consommation énergétique du territoire de Roumois Seine s'élève à **727,7 GWh**, soit 17,7 MWh par habitant.

Les **transports routiers** et le **secteur résidentiel** sont les principaux consommateurs d'énergie du territoire, représentant à eux seuls près de 80 % des consommations. **Les produits pétroliers restent la première source d'énergie utilisée (57 %)**, principalement en raison de la place importante des carburants dans les transports. Le gaz naturel représente également une part significative du mix énergétique (25 %).



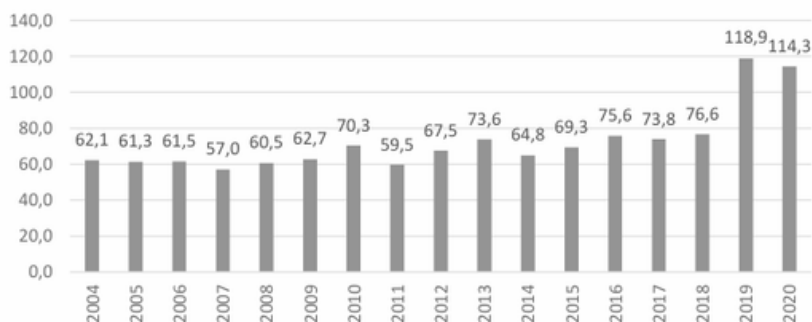
Potentiel en énergies renouvelables

Le territoire de Roumois Seine dispose d'un **potentiel important en matière d'énergies renouvelables**. En 2020, leur production atteint **114,3 GWh**, principalement grâce au bois-énergie issu des forêts locales, ainsi qu'au développement du biogaz.

Cette production, répartie sur le territoire, constitue un **levier majeur pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et accompagner la transition énergétique locale**.

Production d'énergies renouvelables sur le territoire CCRS entre 2004 et 2020

Source : ORECAN



Les exemples de potentiels :

- Filière bois énergie : fort potentiel en biomasse grâce à la couverture forestière de la CCRS (13.6%).
- Panneaux photovoltaïques : En 2016, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a estimé à 364 GWh le potentiel du photovoltaïque sur toiture.
- Biogaz : 4 méthaniseurs sont déjà installés sur la CCRS. Grand potentiel de développement car il s'agit d'un procédé qui offre une alternative aux énergies fossiles tout en permettant une diversification des activités agricoles.

Synthèse et chiffres clés

Les 3 secteurs prioritaires du territoire :



L'agriculture

- 36.1% des émissions de gaz à effet de serre du territoire.
- Principal émetteur de polluants atmosphériques.

Le transport routier

- 34.7% des émissions de gaz à effet de serre du territoire.
- 282.2 GWh de consommations énergétiques par an.



Le secteur résidentiel

- 16 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire.
- 279.7 GWh de consommations énergétiques par an.

LA STRATEGIE

La stratégie du PCAET s'appuie sur les enseignements du diagnostic territorial afin de définir une **trajectoire de transition écologique et énergétique adaptée aux enjeux locaux** et conforme aux objectifs réglementaires (SRADDET, LTECV, SNBC...).

Elle a été construite dans une **démarche collaborative** associant élus, agents, partenaires et acteurs du territoire. Ces échanges ont permis de partager les constats, de définir des priorités communes et de faire émerger des **objectifs stratégiques adaptés aux spécificités de Roumois Seine**.

Une démarche collaborative :



En parallèle des élus, les habitants ont pu prendre part aux décisions concernant la stratégie du PCAET lors de **3 ateliers de concertations** organisés le 19 avril 2023, mardi 2 mai 2023 et mercredi 3 mai 2023.

Trois scénarios ont été étudiés afin d'identifier les trajectoires possibles : une **trajectoire tendancielle**, une **trajectoire réglementaire** et une **trajectoire basée sur le potentiel maximal** du territoire. Le scénario retenu constitue la feuille de route du territoire pour les prochaines années.

LES 3 TRAJECTOIRES

1) La trajectoire tendancielle

Cette trajectoire correspond à la **poursuite des tendances observées** depuis 2005 si rien n'est entrepris en complément des actions déjà menées. Ce scénario **ne permet pas de répondre aux exigences réglementaires** actuelles et aux enjeux du changement climatique et de transition énergétique. Il dresse seulement le portrait actuel de la Communauté de Communes en matière de stratégie de transition écologique.

Trajectoire tendancielle	Trajectoire réglementaire
-3% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030	-40% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030
+0.3% de consommations énergétiques en 2030	-20% de consommations énergétiques finales en 2030
114.3 GW de productions d'énergies renouvelables en 2030	175 GWh de productions d'énergies renouvelables en 2030

(Toutes les proportions sont établies par rapport à 1990)

2) La trajectoire réglementaire

Le scénario réglementaire montre quant à lui **l'ambition minimale à fournir au regard des volontés régionales et nationales**. Il prend en compte les principaux objectifs inscrits dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), dans le SRADDET, la SNBC ou encore le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

3) La trajectoire "potentiel max"

Le scénario "potentiel max" dresse une sorte de **limite maximum potentiellement atteignable** sur le territoire. Il s'agit d'une photographie du territoire obtenue lorsque l'effort maximum aura été atteint.

Principales hypothèses : Tous les logements du territoire ont été rénovés, les besoins en mobilité ont baissé de 15%, la part modale de la voiture baisse de 50%, les modes doux représentent 30% de la part modale, l'ensemble des exploitations agricoles ont modifié leurs pratiques et l'ensemble des gisements d'énergie renouvelables identifiés ont été mobilisés.

Trajectoire "potentiel max"	Objectifs réglementaires
-67% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030	-40% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030
-48% de consommations énergétiques en 2030	-20% de consommations énergétiques en 2030
162 GWh de production d'énergies renouvelable	175 GWh de productions d'énergies renouvelables en 2030

(Toutes les proportions sont établies par rapport à 1990)

La trajectoire PCAET de la Communauté de Communes Roumois Seine se situe entre le scénario tendanciel et le scénario « maximum ». Elle comprend notamment une diminution de 25% des consommations énergétiques d'ici 2030, une diminution de 35% des émissions de GES à l'horizon 2030 et 162 GWh de productions d'énergies renouvelables.

Les 10 objectifs opérationnels issue de la stratégie



1 – Engager largement les acteurs de la transition énergétique et faire de Roumois Seine une collectivité exemplaire



2 - Produire des matériaux biosourcés



3 - Agir sur la rénovation énergétique et la construction de bâtiments (publics/ privés) économes en énergie.



4 - Développer et encourager la mobilité durable



5 - Aménager durablement le territoire



6 - Adapter le territoire au changement climatique et améliorer la qualité de vie, dont la qualité de l'air du territoire



7 - Aller vers des filières économiques plus durables



8 - Préserver les milieux naturels et les ressources



9 - Encourager une agriculture durable préservant les sols et valorisant les ressources du territoire



10 - Poursuivre la transition énergétique en renforçant le développement des énergies renouvelables

LE PLAN D' ACTIONS

Le PCAET de Roumois Seine s'inscrit finalement dans une volonté de **proposer des actions concrètes** et un volet opérationnel grâce à son plan d'actions qui s'appuie sur un **travail collaboratif** mêlant élus, services de la CCRS, partenaires institutionnels et acteurs du territoire.

Pilotage

Afin de piloter la mise en œuvre et le suivi du plan d'action du PCAET, le portage est assuré par le **Président de la Communauté de Communes Roumois Seine**, ainsi que par les **vice-présidents** concernés notamment celui en charge de la transition écologique et la mobilité.

Au niveau technique, le responsable du service **transition écologique et mobilité** est chef de projet PCAET.

7 axes
stratégiques

31 actions



Atelier de concertation organisé auprès de la population le 27 mars 2024 pour la construction du Plan d'actions.

1

Animation et exemplarité



Ciné-débat organisé en collaboration avec le PNR des Boucles de la Seine Normande dans la ferme du Nofy le 21 mai 2026. Thème : l'agriculture face au changement climatique.

Exemples d'actions :

Sensibiliser et informer les élus, les habitants et les acteurs aux enjeux climatiques

- Prioriser la sensibilisation et la formation des élus (fresques du climat, atelier 2 tonnes).
- Animer le programme « Défi toit » (25 familles, 6 mois) afin de constituer des « ambassadeurs » variés de la transition écologique.

Déployer le plan de sobriété

- Poursuivre la rénovation énergétique du patrimoine public de la CCRS.
- Maintenir la collectivité dans une démarche numérique responsable (Réduction de l'empreinte du numérique, gestion du stockage des données, 100% du matériel acheté reconditionné pour le télétravail).

2

Habitat : agir sur la rénovation énergétique et la construction de bâtiments publics / privés



Permanence de la Maison de l'Habitat à Bourgtheroulde dans le parc du Logis.

Exemples d'actions :

Renforcer l'accompagnement des habitants dans leurs démarches de rénovation de l'habitat

- Sensibiliser et informer les particuliers et les propriétaires bailleurs sur les services France Rénov'.
- Mettre en place un Plan de communication local notamment à travers le maintien des permanences destinées au public.
- Maintien et renforcement de la Maison de l'habitat.

Accompagner les professionnels du bâtiment dans la transition énergétique

- Renforcer la filière locale de rénovation en collaboration avec les acteurs privés.
- Contribuer au développement des métiers liés au bois, notamment par la commande publique.

3

Les mobilités



Axe cyclable construit entre Boisse-le-Chatel et la gare de Thuit-Hébert en 2026.

Exemples d'actions :

Réduire les déplacements du quotidien et renforcer la mobilité partagée

- Favoriser le covoiturage (ex : Rezo Pouce), le renforcement de l'offre ferroviaire, ainsi que l'utilisation des transports scolaires et routiers en commun par une optimisation et une amélioration des trajets et fréquences (Nomad).
- Renforcer l'offre de mobilités vers la Métropole Rouen Normandie via la Convention d'Entente.

Mettre en oeuvre le schéma directeur des modes actifs

- Développer un maillage cyclable dans la CCRS (projets de 5 axes cyclables).
- Inscrire le territoire dans le projet « La Seine à Vélo ».
- Préserver le patrimoine paysager dans la mise en œuvre des modes actifs.

4

Aménagement et adaptation du territoire



Mare restaurée en 2025 sur le territoire de Roumois Seine.

Exemples d'actions :

Renforcer les espaces de nature dans les centres villes afin d'améliorer la qualité de vie

- Identifier des secteurs en friches pour mener des opérations de densification urbaine (limitation de l'artificialisation) ou de renaturation.
- Extension des inventaires faunistique et floristique existants.
- Préférer des espaces végétalisés avec des plantes nourricières, locales, plutôt qu'ornementales et mettre en place des prescriptions sur les plantations de haies champêtres.

Aménager les nouveaux secteurs d'urbanisation en intégrant les enjeux environnementaux et en réalisant des opérations à faible empreinte carbone et faible consommation énergétique.

- Renforcer la perméabilité des sols.
- Protéger les zones riches en biodiversité.
- Réduire la pollution sonore.
- Elaborer un document cadre pour la qualité environnementale du bâti.

5

Développement économique



Zone d'activité appartenant à la CCRS à Trouville la Haule.

Exemples d'actions :

Soutenir les entreprises de l'innovation durable et de la transition écologique

- Initier et soutenir une pépinière d'entreprises innovantes climatiquement utilisant des éco-matériaux (paille, chanvre, lin, laine de bois).
- Développer l'écologie industrielle et les synergies entre acteurs économiques : recenser les filières existantes, évaluer les potentiels, valoriser les pratiques actuelles (chaleur fatale).

Développer l'économie circulaire locale

- Développer les commerces locaux (maintien et dynamisation des centre-bourgs), vente de produits de la ferme en direct.
- Développer les circuits courts et les ateliers de transformation sur le territoire (food trucks, épiceries mobiles).
- Structurer des filières locales en matière de rénovation énergétique.

6

Agriculture et environnement



Plantation d'un linéaire de haies aux Monts du Roumois.

Exemples d'actions :

Diversifier la production agricole et rendre plus accessible aux consommateurs les produits locaux via le Programme Alimentaire Territorial

- Développer les commerces locaux (maintien et dynamisation des centre-bourgs), vente de produits de la ferme en direct.
- Développer les circuits courts et les ateliers de transformation sur le territoire (food trucks, épiceries mobiles).

Développer une gestion durable de la trame verte et mettre en oeuvre des actions de reboisement

- Maintenir la Trame Verte du territoire (prairies, haies, boisement) au travers du PLU afin de préserver et restaurer les milieux naturels.
- Maintien et développement des haies bocagères au travers de l'initiation du plan de gestion durable des haies.

7

Energies renouvelables



La commune d'Alizay (Eure) a inauguré, mercredi 27 janvier, une nouvelle chaudière biomasse, vertueuse et écologique, pour chauffer ses bâtiments communaux. • © France Télévisions

Exemples d'actions :

Soutenir le développement du solaire photovoltaïque, thermique et de la filière bois-énergie

- Priorisation du photovoltaïque sur les bâtiments publics et les parkings.
- Développer des ombrières solaires notamment sur les parkings.
- Structuration de la filière bois-énergie (développer des réseaux de chauffage collectifs et individuels efficaces au bois).

Instaurer un cadre pour les grand projets d'énergie renouvelable

- Limiter l'impact des chaufferies au fioul existantes et remplacer les chaufferies collectives fioul.
- Accompagnement de la collectivité sur ces systèmes de primes (Prime énergie).
- Promouvoir l'installation de bureaux d'étude et de développeurs locaux pour les projets de production d'énergie renouvelable.

Un plan d'actions spécifique pour la qualité de l'air existe aussi dans le PCAET !



- Faire connaître les Fiches "Les bonnes pratiques agricoles" - Atmo Normandie.
- Favoriser les exploitations en circuits courts via le PAT, avec notamment le dispositif la Charrette.



- Mutualiser et optimiser l'usage de la voiture au quotidien. Améliorer l'offre de transports en communs.
- Mettre en œuvre le schéma directeur des modes actifs : Développer les axes cyclables. Renforcer l'offre de services (stationnement, réparation, événements).



- Inciter au remplacement des chaudières au fioul et des foyers ouverts par des modes de chauffage bas-carbone.
- S'assurer de la performance de la rénovation énergétique réalisée.
- Agir en faveur de la qualité de l'air intérieure des bâtiments, notamment dans les ERP.

Le mot de la fin

À travers son PCAET, la Communauté de communes Roumois Seine affirme une ambition claire : **engager durablement le territoire dans une transition écologique et énergétique, tout en répondant aux enjeux locaux**. Le diagnostic a permis de mettre en évidence les principales vulnérabilités et les leviers d'action du territoire, qu'il s'agisse de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, du développement des énergies renouvelables, de l'adaptation au changement climatique ou encore de la préservation des ressources et de la qualité de vie des habitants.

La stratégie et le programme d'actions traduisent ces constats en une feuille de route opérationnelle, mobilisant les élus, les agents de la collectivité et tous les acteurs du territoire. La réussite du PCAET reposera ainsi autant sur la pertinence des actions engagées que sur leur mise en œuvre concrète, leur suivi dans le temps et la capacité collective à faire évoluer les pratiques. Le PCAET constitue donc un **cadre de mobilisation et une opportunité pour construire, ensemble, un territoire de Roumois Seine plus sobre, résilient et durable**.



A mon échelle qu'est-ce que je peux faire ?



Habitants et habitantes :

- Évaluez votre empreinte carbone via le site <https://nosgestesclimat.fr/>.
- Consultez les Guides et fiches techniques de l'ADEME : astuces et conseils sur chauffage, économies d'énergie, déplacements, amélioration de la qualité de l'air chez soi...etc.
- Contactez la maison de l'habitat pour prendre connaissances des manières de rénover votre logement et des aides accordées.
- Participez aux actions citoyennes et aux chantiers participatifs organisés autour de chez vous : <https://arpenormandie.org/les-chantiers-participatifs/>.

Elus et élues :

- Consultez le guide "ÉLUS, L'ESSENTIEL À CONNAÎTRE SUR LES PCAET" disponible sur le site de l'ADEME.
- Participez aux formations gratuites de l'ADEME : "Adapter son territoire au changement climatique", "B.A.-BA du climat et de la biodiversité" etc.
- Prenez contact avec les agents de la Communauté de Communes pour participer aux initiatives mises en oeuvre sur le territoire et obtenir des conseils.

Glossaire des abréviations

- **Ademe** : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.
- **PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial.
- **CCRS** : Communauté de Communes Roumois Seine.
- **Oreca** : Observatoire Régional Energie Climat Air de Normandie.
- **Kteq CO2** : kilotonnes équivalent CO2.
- **MtC** : Méga tonne carbone.
- **GES** : Gaz à effet de serre.
- **GWh et MWh** : Gigawatt et Mégawatt.
- **SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires.
- **LTECV** : Loi de transition énergétique pour la croissance verte.
- **SNBC** : Stratégie nationale bas-carbone.
- **PPA** : Plan de protection de l'Atmosphère.

Communauté de Communes Roumois Seine
02 32 57 95 28

666 rue Adolphe Coquelin, 27 310, Bourg
Achard

<https://www.roumoiseine.fr/>

